

s'ouvriraient radieuses aux vivifiantes lumières de la Foi, en même temps que leurs cœurs innocents embrasseraient avec amour la douce pratique de la vertu !

Nous avons connu plusieurs Mères de Famille qui offraient ainsi, à l'exemple de la Bonne sainte Anne, leurs enfants au Seigneur, dès avant leur naissance ; et tous ont été, dans la suite, de véritables enfants de Bénédiction. En Terre-Sainte, les Mères ont bien conservé la Tradition de la conduite de sainte Anne à l'égard de son Enfant Priviligée, la petite MARIE de Juda et le Souvenir de la Naissance du Fils de Marie dans la sainte Etable. A Bethléem, en particulier, les Mères, en souvenir de la Crèche, et pour inspirer à leurs jeunes familles les sentiments religieux que la Sainte Vierge recommande si instamment dans les instructions qui précèdent, les Mères de Bethléem placent leur nouveau né, immédiatement après son Baptême, *durant huit jours*, dans une petite crèche, et couché sur un peu de paille ! Cette pratique qui peut paraître plus que singulière aux étrangers, produit une impression des plus salutaires sur les jeunes enfants de Bethléem.—Saintes et naïves pratiques, puissent-elles se conserver toujours ! Elles sont actuellement la meilleure sauvegarde de la Foi et des Mœurs de cette bonne population Bethlémite, encore si heureuse et si fière d'habiter cette petite Cité de l'antique Tribu de Juda, choisie entre toutes par le Très-Haut, pour être, au temps marqué dans ses Décrets éternels, le Berceau du Sauveur du monde.

FR. FRÉDÉRIC, O. M. F.